

Du master "droit public" à l'emploi ou à la thèse

Josselin Rio, major au master "droit public" en 2014, fait partie des étudiants qui font mentir les mauvaises statistiques. "C'est ma participation à la Diagonale des juristes qui m'a permis de m'adresser à Monsieur le Président Debré ainsi qu'à Monsieur le Président Canivet (membre du Conseil constitutionnel) pour un stage au Conseil constitutionnel", se souvient le jeune homme, évoquant le concours de joutes oratoires de la faculté de droit

Depuis, il a effectué son stage au Conseil constitutionnel, puis s'est inscrit à l'université d'Aix-en-Provence dans le très coté master "droit public approfondi". Où il termine dans les premiers, avant de commencer ce lundi un stage à l'Assemblée nationale qui durera jusqu'en décembre prochain. Il rentrera ensuite à La Réunion pour préparer une thèse sur "Les principes directeurs du droit électoral français".



Josselin Rio, major du master "droit public" au Moufia, commence aujourd'hui un stage à l'Assemblée nationale (photo DR).

Son professeur de droit public au Moufia, Mathieu Maisonneuve, ne cache pas sa fierté pour l'étudiant qu'il a connu en première année. Il balaie d'un revers à la fois les classements publiés par les magazines ("C'est n'importe quoi") et les critiques sur le taux d'échec en première année.

"Près de 80% d'échec en première

année? Si nous voulions augmenter les chiffres, il serait facile de surnoter les étudiants, grince l'enseignant. Mais le but c'est de former les gens correctement. Si on compare les résultats catégorie par catégorie, les bacs pro par rapport aux bacs pro, les boursiers par rapport aux boursiers, nous sommes dans la moyenne nationale".

En droit notamment, où l'enseignant ne cache pas sa fierté d'avoir vu débiter des jeunes peu doués, qui se sont ensuite pris au jeu des difficiles études juridiques. "En master droit public, nous avons des promotions de 15 à 20 étudiants, qui ont quasiment tous un emploi en rapport avec leur diplôme, et un premier salaire à environ 2 000 euros".

Enseignant également dans les universités de Paris-Assas, Panthéon-Sorbonne et Fribourg (Suisse), Mathieu Maisonneuve certifie: "il n'y a rien qui prouve que l'enseignement est meilleur en Métropole qu'ici".

V.H.